

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

SEANCE DU 6 MAI 2024

Objet :

**Centre d'apprentissage
BTP CFA Aude**

Demande de subvention

N° : D-2024 - 05 - 06 - 04

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Olivier MONROS, Julien RIBES ;

Procurations : M. Laurent FUSTER à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Mylène NAUDIN à Mme Maire CHOLLET, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL.

Absents excusés : Mmes Françoise CRASSOUS, Solène PELLE.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN

Début de séance : 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Monsieur le Maire présente au Conseil une demande de subvention du Centre de formation d'apprentis du Bâtiment de Lézignan Corbières qui accueille cette année scolaire 4 jeunes Lespignanais.

Cette subvention s'élève à 50 € fixe et annuel auxquels s'ajoutent 25 € / élève apprenti, soit au total 150 €

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Accepte, à l'unanimité des présents + 4 procurations, le versement d'une subvention de 150 € au Centre de Formation d'apprentis du Bâtiment de Lézignan Corbières qui forme 4 jeunes Lespignanais.

Dit que cette somme sera prélevée au C/ 6574 – Divers du BP 2024.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **14 MAI 2024**
Et publication ou notification
Du **17 MAI 2024**
Le Maire :

Le Secrétaire,

Le Maire,



René COUSIN



Jean-François GUIBBERT